DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Solutions d'accessibilité

Interprétariat communautaire: un pont entre langues et cultures

Lorsque la barrière linguistique complique les échanges médicaux, l'interprétariat communautaire permet une communication claire entre patient·es et soignant·es. Formé·es et qualifié·es, ces interprètes facilitent la compréhension des enjeux de santé tout en tenant compte des différences culturelles.

Dans toutes les spécialités médicales, la communication entre praticien·ne et patient·e repose principalement sur la composante verbale. Les échanges, qui permettent au ou à la patient·e d'exprimer ses plaintes et aux professionnel·les de poser des questions pour orienter le raisonnement médical et les examens, sont conditionnés par la possibilité de trouver une langue commune. Si ce n'est pas le cas, le médecin peut recourir à des intermédiaires pour l'aider à sortir de l'impasse : les interprètes communautaires. Les 200 interprètes d'Appartenances, qui travaillent dans 86 langues, participent aux consultations sur site ou par téléphone pour assurer la traduction, mais aussi pour expliciter des notions spécifiques liées à la culture médicale, d'une part, et à la culture du ou de la patient·e, d'autre part. Le recours à l'interprétariat communautaire permet d'établir une relation de confiance avec les patient·es allophones et d'éviter les errances diagnostiques et thérapeutiques.

Les interprètes communautaires sont au bénéfice d'une formation qualifiante reconnue en Suisse et disposent de leur propre code professionnel. Ils et elles sont des facilitateurs et facilitatrices de la compréhension tant sur le plan culturel qu'en matière de littératie en santé.

Financement et formations

Dans le canton de Vaud, les frais d'interprétariat communautaire sont pris en charge, à condition que les patient·es soient des requérant·es d'asile, bénéficiant de l'aide d'urgence (RESAMI) ou des réfugié·es au bénéfice d'une aide sociale (CSIR). Les modalités d'accès sont expliquées sur le site RESAMI. Les réservations s'effectuent par l'intermédiaire de la plateforme informatique de l'association Appartenances: interpretariat.appartenances.ch.

Dre Felicia Dutray
Psychiatre – psychothérapeute FMH, Médecin responsable de la Consultation Psychothérapeutique pour Migrant-e-s (CPM), Association Appartenances

https://www.svmed.ch/doc-mag/dossiers/vulnerabilites-soigner-sans-discriminer/interpretariat-communautaire/

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.